

Divorce et séparation des biens

Par martin, le 20/09/2009 à 09:37

Bonjour,

Mon mari a acheter un bien à rénover il y a 25 ans à son nom. Après notre mariage en 1985, il a laisser ce bien à son nom. A ce jour, il veut divorcer et me dit que je n'ai le droit à rien, est-ce la vérité ? sachant que j'ai participé à la rénovation de cette maison. Je vous remercie. Madame MARTIN